

Les atouts de CertiLingua®

Un plus pour les jeunes :

- reconnaissance du plurilinguisme et de l'apprentissage interculturel
- accès facilité aux cursus universitaires internationaux
- dispense de test linguistique pour accéder à certaines universités internationales

Un plus pour les établissements :

- ouverture européenne et internationale avérée dans le projet d'établissement
- implication dans la construction d'une citoyenneté européenne active
- place privilégiée donnée à l'enseignement des langues dans l'établissement

Contacts

Rectorat de l'académie de Nancy-Metz

Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la Coopération
2 rue Philippe de Gueldres - CO 30013
54035 Nancy cedex
<https://dareic.ac-nancy-metz.fr>

Evelyne Beaudeau
Déléguee académique
evelyne.beaudeau@ac-nancy-metz.fr

Elisabeth Pirlot
Chargée de mission
elisabeth.pirlot@ac-nancy-metz.fr

Elisabeth Sesmat
Chargée de mission
elisabeth.sesmat@ac-nancy-metz.fr

Jocelyne Maccarini
IA-IPR d'allemand
jocelyne.maccarini@ac-nancy-metz.fr

Elizabeth Receveur
IA-IPR d'anglais
elizabeth.receveur@ac-nancy-metz.fr

Informations complémentaires :
www.certilingua.net



CertiLingua®

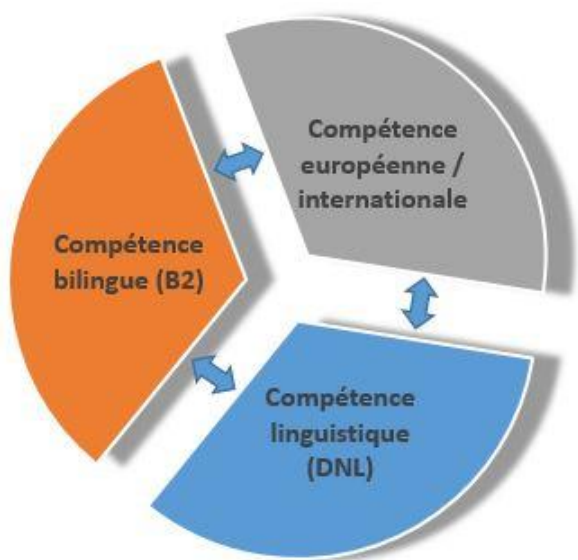
Un label d'excellence européen pour les jeunes

Reconnaissance des compétences
plurilingues, européennes et interculturelles



CertiLingua® Critères d'attribution

- attester du niveau B2 minimum dans **deux langues étrangères** étudiées au lycée
- avoir suivi au moins **une discipline non linguistique** en langue étrangère au lycée
- présenter en langue étrangère **un CV Europass** et **un mémoire** qui expose une expérience personnelle vécue au cours d'une mobilité européenne ou internationale



Le label CertiLingua® sera attribué aux élèves en même temps que leur baccalauréat.

CertiLingua® Le plurilinguisme à haut niveau

Une réponse à la mondialisation économique :

- des compétences à la hauteur des attentes en matière de diversité linguistique et culturelle
- une capacité à s'adapter à la mobilité, aujourd'hui indispensable, dans la vie personnelle et dans la formation professionnelle

CertiLingua® Une valorisation du parcours

- une reconnaissance des compétences spécifiques européennes et internationales des bacheliers
- un accès facilité des lauréats à des cursus universitaires internationaux sans test linguistique préalable
- une ouverture de perspectives professionnelles aux lauréats en Europe et au-delà



L'accréditation CertiLingua®

Un label d'excellence délivré par les ministères de l'éducation des pays membres du réseau CertiLingua® aux établissements publics accrédités.

L'accréditation est :

- délivrée aux lycées volontaires proposant une section européenne, internationale ou binationale (Abibac, Bachibac et Esabac)
- attribuée pour une durée de 3 ans
- renouvelable pour une durée de 5 ans

